

Pardevant. M^e Pabou
colleque, notaires à Carbes, Dej
Des hautes pyrenées, samnignés. _____

_____ Furent présents. _____

_____ M^{rs} Dominique Lafforgue
et Dame Mariamne Luro, son e
autorisée, domiciliés à Segalas. _____

_____ Lesquels ont par ce moyen
avec garantie solidaire entre e
troubles, évictions et hypothèques. _____

_____ Au sieur Marnet For
domicilié à Segalas, à ce présent
acceptant. _____

_____ 1^o Une pièce de terre labo
contenance d'un hectare, dix
centiares, situé à Segalas, quar
Balestrade, confrontant d'orient
Mudrac, du midi à Gardey Ley
à Daveries, du nord à L'acquérou

_____ 2^o Une pièce de terre, dite,
de contenance d'un hectare, so